



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 octobre 2017 à Anduze

L'assemblée générale 2016 du Syndicat des Forestiers Privés du Gard s'est tenue le 6 octobre 2017, Salle Marcel PAGNOL, commune d'Anduze (Gard), en 3 temps : de 9 h à 11 h pour une conférence sur le réchauffement climatique et ses conséquences sur les forêts gardoises ; puis de 11 h 15 à 12 h 45 pour le rapport moral du président et la célébration des 50 ans d'existence du Syndicat des Forestiers Privés du Gard ; et, enfin, de 14 h 30 à 16 h 30 pour les comptes rendus d'activités et financier, le renouvellement du tiers sortant du conseil syndical, les allocutions des personnalités et les questions-réponses avec les participants.

Elle s'est déroulée en présence de 80 personnes dont de nombreuses personnalités : Mr Olivier GAILLARD, député de la Vème circonscription du Gard, Mme Geneviève BLANC, conseillère départementale ; Mr IGLESIAS, maire d'Anduze ; Mme Sylvie COISNE, Vice-présidente de FRANSYLVA France ; Mr Antoine d'ARAGON, Président de FRANSYLVA Occitanie ; Mme BOURRELY, vice-présidente du CRPF Occitanie ; Mr Cédric CLEMENTE, président des Communes forestières du Gard ; Mr Patrick DELEUZE, élu référent de la CFT Cévennes, Mr Cyrille ANGRAND, Chef du service Environnement-Forêt à la DDTM du Gard ; Mr Luc BOUVAREL, directeur de FRANSYLVA France ; Mr Alban LAURIAC, ingénieur CRPF Occitanie ; Mme Elise BUCHET, responsable de l'antenne du CRPF du Gard ; Mr Alexis BONNAL, président de la Coopérative la forêt privée lozérienne et gardoise ; Mr Max ALLIES, président du Syndicat des forestiers privés de l'Hérault ; Mr Jean-Pierre GAUBERT, président du Syndicat des forestiers privés de l'Aude ; Mr Roger PAILLES, président du Syndicat des forestiers privés des Pyrénées Orientales ; Mr Jean-François DROMEL, président du GDF Gardois ; Mr Bernard CABANNES, président du FOGEFOR du Gard ;...

Le président Francis MATHIEU souhaite la bienvenue aux différentes personnalités qui honorent de leur présence cette assemblée générale et aux adhérents présents. Il fait part des excuses de plusieurs personnalités et adhérents.

Il remercie chaleureusement M. le maire d'Anduze pour la mise à disposition de la belle salle Marcel Pagnol qui accueille l'assemblée générale du Syndicat et de son bras technique le Groupement de développement Forestier Gardois. Puis il présente le déroulement de la journée.

Mr le Maire d'Anduze adresse quelques mots de bienvenue à l'assemblée.

Mr Francis MATHIEU ouvre ensuite la conférence sur le réchauffement climatique et ses conséquences sur les forêts gardoises qui voit se succéder à la tribune :

- Céline PERRIER (RMT Aforce) qui présente « Les conséquences des changements climatiques sur la forêt gardoise et plus largement, sur la forêt méditerranéenne ».
- Elise BUCHET du CRPF Gard qui présente le guide des Stations forestières des Basses Cévennes à châtaignier et les essais réalisés par le CRPF dans le Gard pour la transformation des châtaigneraies à bouis en phase de dépérissement.
- Rosalie LEFEU du Syndicat des forestiers privés du Gard qui présente la gestion forestière en Garrigue, rappelant la nécessité de gérer cette forêt pour prévenir des incendies.

Mr Francis MATHIEU passe ensuite à la partie protocolaire de l'assemblée générale en présentant son rapport moral qui, pour une bonne part, résume les faits marquants du Syndicat au cours de ses 50 premières années d'existence.

« Mr le député, Mme la conseillère départementale, Mr le Chef du Service Environnement Forêt de la DDTM du Gard, Mr le Maire d'Anduze qui nous reçoit si bien, Mmes les présidentes, Messieurs les présidents, Mmes et Mrs les élus, Mr le directeur de la Fédération FRASYLVA France, mesdames et Messieurs, chères et chers amis.

Beaucoup d'excuses me sont parvenues.

Je me borne à citer celle de Mr le Sous-Préfet DELCAYROU (représenté par Mr ANGRAND), celle du président BOUAD représenté par Mme BLANC, celle de Mme LEGILE, directrice du Parc qui jusqu'à hier soir comptait venir, celle de Christophe GLEIZE président de FIBOIS Occitanie qui ne peut nous rejoindre avant 13 h et celles de nos deux anciens présidents du Syndicat Franck NOUGUIER et Jacques HIRSINGER. Mais j'ai plaisir à saluer Michel CAPMAS, lui aussi ancien président, et, j'aime à le saluer également Jaques GRELU, notre général 3 étoiles, membre de notre SYndicat.

Le 21 novembre 1966 voyait la création du Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Gard. Son nom a évolué depuis... Aujourd'hui FRANSYLVA GARD.

Il était trop tard pour célébrer en fin d'année 2016 les 50 ans et au printemps 2017 il y a eu des élections. Donc nous voici réunis de manière un peu en décalé dans le temps pour célébrer ce 50ème anniversaire.

Le premier conseil d'administration était composé de MMr Fernand DUMAS, Hugues FUAT, Marcel MAZERT, Franck NOUGUIER et Georges PALLIER.

C'est ce dernier qui a été le premier président.

En 1972, Franck NOUGUIER lui a succédé et a présidé pendant 20 ans. Il compte de nombreuses et belles réalisations à son actif sur lesquelles je vais revenir.

Denis COSTE l'a remplacé en 1992 mais il n'a pu connaître qu'une brève présidence puisqu'un accident de voiture l'a emporté bien prématurément.

Jacques HIRSINGER est devenu président en 1993 et a présidé aux destinées du Syndicat jusqu'en 2007. 14 ans.

Michel CAPMAS (qui est avec nous) lui a succédé et j'ai succédé à ce dernier en septembre 2010. A sa demande.

Je ne vais pas bien entendu raconter 50 ans de vie du Syndicat car celle-ci a été fertile en luttes (en combats n'ayons pas peur des mots) mais aussi et surtout fertiles propositions constructives et en réalisations qui le sont tout autant.

J'appartiens, et cela me confère une certaine responsabilité, j'appartiens donc à une lignée de présidents qui ont entrepris et créé, et qui, d'une certaine manière, ont participé à la construction de la politique forestière de leur temps.

Fin des années 70, suite à plusieurs étés terribles en terme de feux de forêts, à l'initiative de Mr MAZERT (V/P) le Syndicat lance une vaste réflexion, interview la gendarmerie, les pompiers, des forestiers des différents corps, des chercheurs. Il se documente sur ce qui se fait dans d'autres Régions, d'autres Pays. Et il établit un dossier très circonstancié et le diffuse largement (parlementaires, administrations, ministères). Et le décret de 1981 –qui a fait date- reprend quelques propositions contenues dans notre rapport.

Suite à quoi les premiers CCFF se mettent en place dans le Gard.

En 1980, sous l'impulsion du Pt de Syndicat de l'époque, création de la première Associations syndicale de travaux forestiers de France à Saint-Julien de la Nef et pour la première fois également les propriétaires peuvent faire des travaux chez eux contre rémunération. Formule des travaux pour propre compte.

Cette formule a révolutionné la perception du reboisement et de la forêt dans notre département. Des milliers d'ha ont été réalisés grâce à cette mesure.

Après le premier choc pétrolier de 1979, on se rappelle que le bois a fourni pendant des siècles l'énergie nécessaire à l'épanouissement de notre civilisation. Présentant le développement d'une filière bois énergie, le Syndicat crée une CUMA forestière, sous l'impulsion de MMr Nougier, Coste et Mme Bourrely. Celle-ci bénéficie de crédits substantiels de l'AFME (ADEME aujourd'hui) et investit dans un broyeur (YOUNKER) pour fabriquer des plaquettes forestières et dans des goulottes de débardage. Nous embauchons un technicien forestier/thermicien et on se lance dans l'aventure. On a essuyé beaucoup de plâtre, c'était le début des chaudières collectives. Mais nous avons réussi de belles réalisations dans le Viganais, à Saint-Jean du Gard, etc. Aujourd'hui, ça roule. Nous avons toujours les goulottes de débardage.

En 1990, nous établissons avec le Conseil général (départemental aujourd'hui) un partenariat pour mener des actions de développement auprès des propriétaires forestiers du département. Et ça dure toujours.

En 1990, le Sylvetum du Clos Gaillard est implanté par des passionnés de la Garrigue. Pierre RUTTEN, Denis COSTE, Mme CHABERT et d'autres pour démontrer qu'il est possible en Garrigues de faire pousser de beaux arbres qui produisent du bois d'œuvre et qui sont tolérants au feu. En 1995, un livre suivra « Propositions pour la garrigue » en s'inspirant de l'expérience du Clos Gaillard. 20 ans plus tard, ce livre est relooké par Michel LLINARE aide de son compère Mr POMAREDE. C'est un magnifique ouvrage. Et tout cela s'est fait bénévolement.

Dans les années 1995/96, le Président de l'époque Jacques HIRSINGER, aidé de celui de Lozère, obtient de la direction du Parc national des Cévennes que soit créé au sein de l'administration du Parc un service forestier. Le directeur de l'époque était Mr Benoit, un IGREF ce qui a sans doute aidé. A partir de là, la forêt a eu droit au chapitre et a été mieux considéré.

Plus récemment, nous avons réorienté les actions du GDF, dans le cadre d'un étroit partenariat Syndicat/GDF, pour lui permettre de soumissionner à de petits appels d'offres ou bien de sous-traiter avec les partenaires de la forêt privée bénéficiant d'une étoffe financière plus importante (CRPF ou Coopérative). Ces petites prestations nous sont indispensables pour équilibrer nos comptes car même avec 500 adhérents et leur cotisation ainsi que la convention avec le département nous ne pourrions pas nous attacher les services d'une ingénieure forestière et d'une secrétaire-comptable.

Enfin, dans le cadre de la TABLE RONDE FORESTIERE GARDOISE, nos partenaires départementaux nous ont confié comme mission de résoudre les petits conflits ou difficultés liés à la desserte routière. C'est une reconnaissance de notre capacité à travailler pour la collectivité.

J'arrête là l'énumération et je m'excuse de ne pas avoir cité tous les « faits d'armes » de notre Syndicat auxquels d'autres administrateurs/trices ont participé.

Certes nous sommes là pour représenter et défendre les forestiers privés du département et nous le faisons. Vivement et avec pugnacité si c'est nécessaire. Les luttes pour modérer la pression fiscale, la lutte contre les réglementations abusives voire absurdes, les luttes pour faire entendre raison au moment de l'élaboration des programmes européens et autres programmes, la présence dans de nombreuses commissions où la voix des forestiers privés doit être entendue, tout cela nous le faisons !

Mais j'ai voulu montrer que notre Syndicat est autant dans la proposition, dans le développement, que dans la défense stricte des intérêts de ses adhérents.

Et c'est encore ce que notre Syndicat au cours de l'année 2016 en nous associant aux démarches territoriales, aux opérations de regroupement foncier, aux tables rondes forestières, au projet CEVAIGOUAL ; en organisant des réunions d'information ; en conseillant nos adhérents et les propriétaires forestiers en général que nous représentons dans de nombreuses instances départementales et régionales.

Le rapport d'activités, qui sera présenté cet après-midi, reviendra dans le détail sur les travaux de l'année écoulée.

L'année 2016 a également vu la fusion de notre Syndicat dans la vaste Union régional d'Occitanie (13 départements) et le renouvellement des conseillers CRPF.

Votre président a été élu vice-président de FRANSYLVA Occitanie (Union régionale des Syndicats de forestiers privés), le président étant Antoine d'ARAGON, président du Syndicat du Tarn. Concernant les élections au CRPF, j'ai plaisir à souligner que c'est notre département du Gard qui a fait le meilleur score d'Occitanie en terme de participation des électeurs à ces élections.

Je terminerai en rappelant les dossiers qui nous tiennent à cœur :

- Mise en place d'un guichet unique pour un programme ambitieux de renouvellement des forêts en les adaptant aux changements climatiques*
- Mise en place d'un programme spécifique d'accompagnement à la sylviculture préventive du feu*
- Reprise du système des travaux forestiers pour propre compte*
- Compensation des handicaps en zone de pente (récolte et transport)*

Autrement dit et là je vais m'adresser à notre député qui appartient à la majorité gouvernementale, la France a besoin de retrouver une politique forestière ambitieuse mais surtout simple, lisible et durable.

Dans notre département, la forêt c'est 44% du territoire dont les 75% sont privés et il y a plus de 40 000 propriétaires forestiers privés. Et c'est 3000 emplois officiels.

Notamment grâce au bois énergie, l'emploi, l'économie produit par la forêt sont partout en progression.

Je vous ai indiqué les mesures à prendre pour faire mieux. Et chacun doit se prendre par la main. Les forestiers sont prêts à relever les manches mais avec la meilleure volonté du monde il y a un moment où ce n'est plus possible.

Je le redis, il y a un enjeu essentiel : la reprise du reboisement.

Nos forêts commencent à dépérir du fait des changements climatiques. Ca ne va pas s'arranger. Il faut agir d'urgence pour

En deux mots, je rappelle que nos forêts jouent un rôle très important en matière de dépollution de l'atmosphère (stockage dans le bois du CO2 de l'air), de protection contre l'érosion des sols, de limitation du risque d'inondation (rôle d'éponge de l'humus) et de l'épuration de l'eau.

Tous ces services rendus à la collectivité le sont gratuitement alors que le propriétaire à des frais de gestion, des impôts des assurances à acquitter.

La situation n'est pas catastrophique, loin de là, mais il est possible de faire mieux dans l'intérêt de notre économie et pour l'écologie.

Si Mr le député vous souhaitez approfondir la question et vous faire l'interprète de nos réflexions de nos propositions auprès de votre majorité, nous sommes à votre disposition. Merci en tout cas de votre présence.

Merci à Mme BLANC de continuer à privilégier, comme vous le faites si bien, notre partenariat qui dure maintenant depuis 28 ans.

Merci à mes collègues présidents de Syndicats de leur présence qui m'honore.

Et merci à toutes et tous de m'avoir écouté.

Tour à tour ont ensuite pris la parole : Mr Olivier GAILLARD, Député de la 5^{ème} circonscription du Gard ; Mme Geneviève BLANC, conseillère départementale (canton d'Anduze) ; Mme Sylvie COISNE, vice-présidente de FRANSYLVA France ; Mme BOURRELY, vice-présidente du CRPF Occitanie ; Mr Antoine d'ARAGON , Président de FRANSYLVA Occitanie ; Mr Luc BOUVAREL, directeur de FRANSYLVA France ; Mr Cyril ANGRAND, Chef de service à la DDTM du Gard qui représentait Mr le Préfet du Gard.

Au cours de son allocution, Mme Jeannine BOURRELY a tenu à rendre un hommage posthume appuyé à Mme DE BERNIS, décédée la veille, pour son engagement bénévole et particulièrement efficace pendant de très longues années au service de la cause de la forêt privée.

Après la pause du déjeuner, l'assemblée générale reprend.

Mr Francis Mathieu adresse ses plus vifs remerciements aux personnels du Syndicat, Mme Patricia ORTIZ (secrétaire-comptable) et Mme Rosalie LEFEU (ingénieur forestier) dont il souligne l'implication dans l'organisation de cette manifestation. Il remercie également très vivement l'ensemble des délégués syndicaux qui s'impliquent bénévolement tout au long de l'année.

Mr Jean-François DROMEL, président du GDF, branche technique du Syndicat, présente le déroulé de l'après-midi en resituant les rôles et la complémentarité des différents acteurs de la famille des forestiers privés du Gard.

M. Francis MATHIEU passe à l'assemblée générale proprement dite du Syndicat et de son bras technique le Groupement de développement forestier en précisant que le quorum est atteint, puisque le nombre d'adhérents présents + celui des adhérents ayant donné pouvoir est égal à 252 voix et, qu'en conséquence, l'assemblée générale peut valablement délibérer conformément aux Statuts du Syndicat.

Rapports d'activités de l'année 2016

Rosalie LEFEU, ingénieur forestier, présente le rapport d'activités 2016 du GDF et du Syndicat à l'aide d'un diaporama. *Voir ce diaporama ci-joint.*

Par ailleurs le rapport d'activités 2016, relatif à la convention qui lie le Syndicat et le Conseil départemental du Gard, est également *ci-joint*. Il aborde dans le détail toutes les activités techniques relevant de cette convention.

Les rapports d'activités de l'année 2016 du Syndicat et de sa branche technique, le GDF sont adoptés à l'unanimité.

Bilan financier de l'exercice 2016

Mr Robert SOULIER, trésorier, présente en détail le bilan de la consolidation du Syndicat et du GDF :

- total de dépenses : 59 021 €
- total des recettes : 667 448 €
- solde positif : 8 427 €.

Le bilan financier conforté de l'exercice 2016 est donc positif. *Voir celui-ci en Annexe 1.*

Le trésorier explique que, même s'ils sont positifs depuis 5 ans, les exercices financiers restent tendus. Cependant, grâce à la subvention du Conseil général du Gard (22 500 € en 2017), au nombre d'adhérents toujours en progression (467 en 2016), à diverses conventions (dont il sera fait état plus loin) et grâce à une gestion rigoureuse du fonctionnement du Syndicat et de sa branche technique le GDF, les comptes demeurent sains. Cependant, il précise que les conventions sont liées à un projet CEVAIGOUAL courant jusqu'en 2018 et que par la suite les conventions se feront plus rares. Il s'inquiète donc pour les exercices à venir et souligne l'importance de trouver de nouvelles ressources.

Suite à l'exposé de Mr SOULIER, le bilan financier de l'exercice 2016 est adopté à l'unanimité.

Renouvellement du 1/3 du Conseil syndical

Le président Francis MATHIEU fait procéder au vote concernant le renouvellement du « tiers sortant » du Conseil syndical, à savoir M. DE BERNIS, M. Georges BRUN, M. Jean CHAMBON et M. Robert SOULIER, en précisant que tous sont candidats à leur reconduction. Ces 4 administrateurs sortants sont réélus à l'unanimité pour 3 ans.

Il propose ensuite à l'assemblée la candidature de Mme Béatrice DELGADO, gestionnaire active d'une ASL GF qu'elle a elle-même créée et d'un GF Familial. Elle est élue à l'unanimité.

Il regrette ensuite la démission de M. Etienne MARTIN pour raison de santé après plus de 30 ans de bons et loyaux services..

Ainsi renouvelé et renforcé d'un nouveau membre, le conseil syndical se compose désormais des 17 membres suivants : MARIE-CLAUDE BERJAMIN, BERTRAND DE BERNIS-CALVIÈRE, JEANNINE BOURRELY, JONY BRES, GEORGES BRUN, BERNARD CABANNES, JEAN CHAMBON, DANIEL DEMATEIS, JEAN-FRANÇOIS DROMEL, FRANCIS MATHIEU, MARC MAZERT, ROGER MENETRIER, JEAN-MARC NOUGUIER, Robert SOULIER, Béatrice DELGADO et PIERRE VINCENT.

De plus, une « personne qualifiée » demeure associée aux travaux du Conseil syndical : M. JACQUES GRELU, ingénieur général du GREF.

En conclusion

M. Francis MATHIEU passe ensuite la parole aux représentants du FOGEFOR du Gard, du Centre Régional de la Propriété Forestière (antenne du Gard) et de la Coopérative La Forêt Privée Lozérienne et Gardois qui, à tour de rôle, présentent une action emblématique en illustration de leurs activités de l'année 2016.

En conclusion aux différents exposés, il souligne la complémentarité des différents organismes qui composent la famille « forêt privée gardoise » et la bonne entente qui existe entre eux.

Mr Luc BOUVAREL, directeur de la Fédération des Syndicats de Forestiers Privés fait le point sur les importants dossiers nationaux en cours.

L'assemblée générale se poursuit ensuite par la séance des questions-réponses entre la salle et les personnalités présentes.

Mr Cyril ANGRAND, chef du Service Environnement Forêt à la DDTM, représentant Mr le Préfet du Gard, conclue cette assemblée générale.

Elle se termine à 17 h.
